



Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 031-200076883-20240625-20240627-DE

Berac  
L'ÉVALUÉ

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

République Française

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
73	73	41

Numéro de délibération	Date de convocation	Date d'affichage
2024-06-27	18 juin 2024	27 JUIN 2024

Objet de la délibération	Effacement de créances EAU pour surendettement
--------------------------	--

## Séance du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre et le vingt cinq juin à 19 heures,

le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul Marie BLANC**.

**Présents 41** : Daniel PAREDE (Beaufort), Paul Marie BLANC (Bérat), David HERNANDEZ DE LA LOSA (Capens), Pascale VITTADELLO (Casties Labrande), Fabrice MEYER (Fontenilles), Thierry SEVILLA (Lafitte Vigordane), Patrick SOUBEILLE (Lahage), Michel VERGNHES (Lautignac), Pierre CONDOJANOPOULOS (Longages), Francis BAGNERIS (Lussan Adeilhac), Gérard CAPBLANQUET (Marignac Lasclares), André COSTE (Mondavezan), Denis LEBLANC (Mones), Jean SERIGNAC (Montastruc Saves), Cécile DESCADÉILLAS (Montégut Bourjac), Gilbert GUILHEM (Peysgies), Georges DUPUY (Plagnole), Marie-Hélène LAUGA (Polastron), Thierry QUIOT (Poucharramet), Brigitte DUBREUIL (St Elix le Château), Véronique PORTE (Ste Foy de Peyrolières), Ghislain GADBIN (Savères)

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Isabelle BANACHE, Philippe BARAS, Serge BONNEMAISON, Gérard BOUBE, Lauriane BOULP, Bernard COTTET, David COURS, Christine CRAYSSAC, Sandro DIONISI, Pierre Alain DINTILHAC, Alain DUTREY, Alain FOURAIGNAN, Jean-Paul GOY, Gilles PODIO, Patrice RIGOLLET BOULONGEAT, Jean-Christophe SANCHEZ, Joseph TOFFOLON.

Communauté d'Agglomération – Le Murétain Agglo : Alain REFUTIN.

Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain : Jocelyne TRIAES .

**Excusés 17** : Jocelyne DI MARE, Holger SCHAACK, Maurice MORIN, Michel VERGNHES, Pierre MATTEI, Claude PERES, Patricia TOUROLLE, Martine LABARRERE.

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Jean-Luc ABADIE, Charlène BOUE, Manon BRETTAR, Eric CASTILLON, Eric CHELLE, Jean-François COMBES, Pierre LAGARRIGUE, Noël VERGE, Jocelyn WIEDERHOLD.

**Secrétaire de séance** : Jean-Christophe SANCHEZ (Communauté de Communes Coeur de Garonne).

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 031-200076883-20240625-20240627-DE

BERRER  
LEVRAULT

**Objet de la délibération**

**Effacement de créances EAU pour surendettement**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la Trésorerie de Carbonne a fait parvenir au Syndicat deux courriers suite aux commissions de surendettement des particuliers de la Haute-Garonne :

	DATE JUGEMENT	Site de l'abonné	Montant Eau
1	06/03/2024	CAZERES	54,48
2	20/07/2023	POUCHARRAMET	58,00
3	23/10/2023	CAZERES	253,09
4	05/02/2024	CAZERES	160,90
5	28/11/2022	CAPENS	416,35
6	12/07/2022	SAIGUEDE	8 936,56
7	12/09/2022	CAZERES	33,57
8	19/10/2023	FONSORBES	396,38
9	15/05/2017	LONGAGES	734,76
10	28/09/2023	SAINT LYS	551,58
11	06/05/2024	GRATENS / LAFITTE	3 653,94
12	05/06/2024	LAVERNOSE LACASSE	410,64
<b>TOTAL</b>			<b>15 660,25</b>

Ces dettes, pour un montant total de 15 660.25 euros TTC, doivent être annulées.

Après avoir délibéré, l'Assemblée accepte l'annulation des dettes pour un montant de 15 660.25 €TTC.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Rieumes, le 25 juin 2024

LE PRESIDENT,





Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 031-200076883-20240625-20240628-DE

Bérat  
Lezout

# EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

République Française

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
73	73	41

Numéro de délibération	Date de convocation	Date d'affichage
2024-06-28	18 juin 2024	27 JUN 2024

Objet de la délibération	Effacement de créances ASSAINISSEMENT pour surendettement
--------------------------	---

## Séance du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre et le vingt cinq juin à 19 heures,

le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul Marie BLANC**.

**Présents 41** : Daniel PAREDE (Beaufort), Paul Marie BLANC (Bérat), David HERNANDEZ DE LA LOSA (Capens), Pascale VITTADELLO (Casties Labrande), Fabrice MEYER (Fontenilles), Thierry SEVILLA (Lafitte Vigordane), Patrick SOUBEILLE (Lahage), Michel VERGNHES (Lautignac), Pierre CONDOJANOPOULOS (Longages), Francis BAGNERIS (Lussan Adeilhac), Gérard CAPBLANQUET (Marignac Lasclares), André COSTE (Mondavezan), Denis LEBLANC (Mones), Jean SERIGNAC (Montastruc Saves), Cécile DESCADÉILLAS (Montégut Bourjac), Gilbert GUILHEM (Peysgies), Georges DUPUY (Plagnole), Marie-Hélène LAUGA (Polastron), Thierry QUIOT (Poucharramet), Brigitte DUBREUIL (St Elix le Château), Véronique PORTE (Ste Foy de Peyrolières), Ghislain GADBIN (Savères)

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Isabelle BANACHE, Philippe BARAS, Serge BONNEMAISON, Gérard BOUBE, Lauriane BOULP, Bernard COTTET, David COURS, Christine CRAYSSAC, Sandro DIONISI, Pierre Alain DINTILHAC, Alain DUTREY, Alain FOURAIGNAN, Jean-Paul GOY, Gilles PODIO, Patrice RIGOLLET BOULONGEAT, Jean-Christophe SANCHEZ, Joseph TOFFOLON.

Communauté d'Agglomération – Le Murétain Agglo : Alain REFUTIN.

Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain : Jocelyne TRIAES .

**Excusés 17** : Jocelyne DI MARE, Holger SCHAAK, Maurice MORIN, Michel VERGNHES, Pierre MATTEI, Claude PERES, Patricia TOUROLLE, Martine LABARRERE.

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Jean-Luc ABADIE, Charlène BOUE, Manon BRETTAR, Eric CASTILLON, Eric CHELLE, Jean-François COMBES, Pierre LAGARRIGUE, Noël VERGE, Jocelyn WIEDERHOLD.

**Secrétaire de séance** : Jean-Christophe SANCHEZ (Communauté de Communes Coeur de Garonne).

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

Berger  
Levrault

ID : 031-200076883-20240625-20240628-DE

**Objet de la délibération**

**Effacement de créances ASSA**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la Trésorerie de Carbonne a fait parvenir au Syndicat deux courriers suite aux commissions de surendettement des particuliers de la Haute-Garonne :

	DATE JUGEMENT	Site de l'abonné	Montant Ass
1	12/07/2022	SAIGUEDE	78,60
2	28/09/2023	SAINT LYS	472,42
3	06/05/2024	GRATENS / LAFITTE	96,25
<b>TOTAL</b>			<b>647,27</b>

Ces dettes, pour un montant total de 647.27 euros TTC, doivent être annulées.

Après avoir délibéré, l'Assemblée accepte l'annulation des dettes pour un montant de 647.27 €TTC.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Rieumes, le 25 juin 2024

LE PRESIDENT,





Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 031-200076883-20240625-20240629-DE

Berret  
Levraut

# EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

République Française

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
73	73	41

Numéro de délibération	Date de convocation	Date d'affichage
2024-06-29	18 juin 2024	27 JUN 2024

Objet de la délibération	Demande subvention à AEG appel à projets « renouvellement canalisations eau potable ».
--------------------------	--

## Séance du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre et le vingt cinq juin à 19 heures,

le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul Marie BLANC**.

**Présents 41** : Daniel PAREDE (Beaufort), Paul Marie BLANC (Bérat), David HERNANDEZ DE LA LOSA (Capens), Pascale VITTADELLO (Casties Labrande), Fabrice MEYER (Fontenilles), Thierry SEVILLA (Lafitte Vigordane), Patrick SOUBEILLE (Lahage), Michel VERGNHES (Lautignac), Pierre CONDOJANOPOULOS (Longages), Francis BAGNERIS (Lussan Adeilhac), Gérard CAPBLANQUET (Marignac Lasclares), André COSTE (Mondavezan), Denis LEBLANC (Mones), Jean SERIGNAC (Montastruc Saves), Cécile DESCADÉILLAS (Montégut Bourjac), Gilbert GUILHEM (Peyssies), Georges DUPUY (Plagnole), Marie-Hélène LAUGA (Polastron), Thierry QUIOT (Poucharramet), Brigitte DUBREUIL (St Elix le Château), Véronique PORTE (Ste Foy de Peyrolières), Ghislain GADBIN (Savères)

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Isabelle BANACHE, Philippe BARAS, Serge BONNEMAISON, Gérard BOUBE, Lauriane BOULP, Bernard COTTET, David COURS, Christine CRAYSSAC, Sandro DIONISI, Pierre Alain DINTILHAC, Alain DUTREY, Alain FOURAIGNAN, Jean-Paul GOY, Gilles PODIO, Patrice RIGOLLET BOULONGEAT, Jean-Christophe SANCHEZ, Joseph TOFFOLON.

Communauté d'Agglomération – Le Murétain Agglo : Alain REFUTIN.

Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain : Jocelyne TRIAES .

**Excusés 17** : Jocelyne DI MARE, Holger SCHAACK, Maurice MORIN, Michel VERGNHES, Pierre MATTEI, Claude PERES, Patricia TOUROLLE, Martine LABARRERE.

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Jean-Luc ABADIE, Charlène BOUE, Manon BRETTAR, Eric CASTILLON, Eric CHELLE, Jean-François COMBES, Pierre LAGARRIGUE, Noël VERGE, Jocelyn WIEDERHOLD.

**Secrétaire de séance** : Jean-Christophe SANCHEZ (Communauté de Communes Coeur de Garonne).

**Objet de la délibération****Demande subvention à AEG a  
canalisations eau potable ».**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que l'Agence de l'Eau Adour Garonne a lancé un appel à projets « Renouvellement des canalisations d'eau potable » afin de contribuer à dynamiser les investissements de réduction des fuites d'eau sur les réseaux d'eau potable.

Les dossiers complets sont à déposer avant le 28 juin 2024. Le taux d'aide de l'Agence de l'Eau sera de 30% en subvention auquel s'ajoute 30% en avance remboursable appliqués au montant hors taxe éligible du projet.

Le SIECT propose de présenter deux opérations dans le cadre de cet appel à projets, synthétisées dans le tableau ci-après. Il s'agit de travaux de renouvellement de conduites présentant des casses récurrentes et de ce fait, un faible rendement.

Lieu des travaux	Diamètre à poser (mm)	Linéaire (ml)	Montant estimatif	Modalités et planning de réalisation
Liaison Fousseret - Marignac Lasclares	DN 350 F	3300	1 650 000 €	Travaux sous traités (54e tranche 2025)
Liaison Castelanu Picampeau vers Pouy de Touges	DN 250 F	1400	350 000 €	Equipe régie 2024
<b>TOTAL</b>		<b>4700</b>	<b>2 000 000 €</b>	

Le montant total des travaux est de 2 000 000 €. Le plan de financement est le suivant :

- Agence de l'Eau Subvention (30%) 600 000 €
- Agence de l'Eau Avance remboursable (30%) 600 000 €
- Autofinancement ou Emprunt (banque des territoires ou autre) 800 000 €

Le SIECT, pour ces deux opérations, répond à l'ensemble des critères d'éligibilité définis dans le règlement de l'appel à projet.

Après avoir délibéré, l'Assemblée décide :

- **de SOLLICITER** une subvention et une avance auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de l'appel à projets « Renouvellement des canalisations d'eau potable » pour les travaux cités ci-dessus pour un montant total de travaux de 2 000 000 €,
- **d'ACCOMPLIR** toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Président du SIECT, à signer toutes les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Rieumes, le 25 juin 2024  
LE PRESIDENT,





Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 031-200076883-20240625-20240630-DE

# EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

République Française

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
73	73	41

  

Numéro de délibération	Date de convocation	Date d'affichage
2024-06-30	18 juin 2024	27 JUIN 2024

  

Objet de la délibération	Créations de postes.
--------------------------	----------------------

## Séance du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre et le vingt cinq juin à 19 heures,

le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul Marie BLANC**.

**Présents 41** : Daniel PAREDE (Beaufort), Paul Marie BLANC (Bérat), David HERNANDEZ DE LA LOSA (Capens), Pascale VITTADELLO (Casties Labrande), Fabrice MEYER (Fontenilles), Thierry SEVILLA (Lafitte Vigordane), Patrick SOUBEILLE (Lahage), Michel VERGNHES (Lautignac), Pierre CONDOJANOPOULOS (Longages), Francis BAGNERIS (Lussan Adeilhac), Gérard CAPBLANQUET (Marignac Lasclares), André COSTE (Mondavezan), Denis LEBLANC (Mones), Jean SERIGNAC (Montastruc Saves), Cécile DESCADILLAS (Montégut Bourjac), Gilbert GUILHEM (Peysgies), Georges DUPUY (Plagnole), Marie-Hélène LAUGA (Polastron), Thierry QUIOT (Poucharramet), Brigitte DUBREUIL (St Elix le Château), Véronique PORTE (Ste Foy de Peyrolières), Ghislain GADBIN (Savères)

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Isabelle BANACHE, Philippe BARAS, Serge BONNEMAISON, Gérard BOUBE, Lauriane BOULP, Bernard COTTET, David COURS, Christine CRAYSSAC, Sandro DIONISI, Pierre Alain DINTILHAC, Alain DUTREY, Alain FOURAIGNAN, Jean-Paul GOY, Gilles PODIO, Patrice RIGOLLET BOULONGEAT, Jean-Christophe SANCHEZ, Joseph TOFFOLON.

Communauté d'Agglomération – Le Murétain Agglo : Alain REFUTIN.

Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain : Jocelyne TRIAES .

**Excusés 17** : Jocelyne DI MARE, Holger SCHAACK, Maurice MORIN, Michel VERGNHES, Pierre MATTEI, Claude PERES, Patricia TOUROLLE, Martine LABARRERE.

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Jean-Luc ABADIE, Charlène BOUE, Manon BRETTAR, Eric CASTILLON, Eric CHELLE, Jean-François COMBES, Pierre LAGARRIGUE, Noël VERGE, Jocelyn WIEDERHOLD.

**Secrétaire de séance** : Jean-Christophe SANCHEZ (Communauté de Communes Coeur de Garonne).

**Objet de la délibération**

**Création de postes.**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que suite à des évolutions de carrière de certains agents, il convient de créer 2 postes :

- 1 poste d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet.

Où l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, l'Assemblée décide .

- **de CREER** les postes ci-dessus,

- **de S'ENGAGER** à inscrire chaque année au compte 012 les crédits nécessaires au paiement du salaire de l'agent concerné.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Rieumes, le 25 juin 2024

LE PRESIDENT,





Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 031-200076883-20240625-20240631-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

République Française

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
73	73	41

Numéro de délibération	Date de convocation	Date d'affichage
2024-06-31	18 juin 2024	27 JUIN 2024

Objet de la délibération	Marchés 2024
--------------------------	--------------

## Séance du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre et le vingt cinq juin à 19 heures,

le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul Marie BLANC**.

**Présents 41** : Daniel PAREDE (Beaufort), Paul Marie BLANC (Bérat), David HERNANDEZ DE LA LOSA (Capens), Pascale VITTADELLO (Casties Labrande), Fabrice MEYER (Fontenilles), Thierry SEVILLA (Lafitte Vigordane), Patrick SOUBEILLE (Lahage), Michel VERGNHES (Lautignac), Pierre CONDOJANOPOULOS (Longages), Francis BAGNERIS (Lussan Adeilhac), Gérard CAPBLANQUET (Marignac Lasclares), André COSTE (Mondavezan), Denis LEBLANC (Mones), Jean SERIGNAC (Montastruc Saves), Cécile DESCADÉILLAS (Montégut Bourjac), Gilbert GUILHEM (Peysgies), Georges DUPUY (Plagnole), Marie-Hélène LAUGA (Polastron), Thierry QUIOT (Poucharramet), Brigitte DUBREUIL (St Elix le Château), Véronique PORTE (Ste Foy de Peyrolières), Ghislain GADBIN (Savères)

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Isabelle BANACHE, Philippe BARAS, Serge BONNEMAISON, Gérard BOUBE, Lauriane BOULP, Bernard COTTET, David COURS, Christine CRAYSSAC, Sandro DIONISI, Pierre Alain DINTILHAC, Alain DUTREY, Alain FOURAIGNAN, Jean-Paul GOY, Gilles PODIO, Patrice RIGOLLET BOULONGEAT, Jean-Christophe SANCHEZ, Joseph TOFFOLON.

Communauté d'Agglomération – Le Murétain Agglo : Alain REFUTIN.

Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain : Jocelyne TRIAES .

**Excusés 17** : Jocelyne DI MARE, Holger SCHAAK, Maurice MORIN, Michel VERGNHES, Pierre MATTEI, Claude PERES, Patricia TOUROLLE, Martine LABARRERE.

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Jean-Luc ABADIE, Charlène BOUE, Manon BRETTAR, Eric CASTILLON, Eric CHELLE, Jean-François COMBES, Pierre LAGARRIGUE, Noël VERGE, Jocelyn WIEDERHOLD.

**Secrétaire de séance** : Jean-Christophe SANCHEZ (Communauté de Communes Coeur de Garonne).

<b>Objet de la délibération</b>	<b>Marchés 2024</b>
---------------------------------	---------------------

Monsieur le Président présente la liste des marchés publics attribués et à lancer pour l'année 2023 (tableau ci-joint).

Désignation	Type	Montant prévu ou réel	Observations
Achat fonte équipe régie Castelnau - Pouy de Touges 1400 ml DN 250 F	Fournitures	140 000 €	A lancer en juillet 2024
Fourniture électricité (Accord-cadre 2026 en groupement avec le SPEHA, avec marchés subséquents)	Fournitures	???	A lancer courant 2024
Travaux hors tranche pose de canalisations	Travaux	4 500 000 €	Marchés à bons de commande pour 3 ans attribués aux groupements : SEE BAYOL / MIDI TP EIFFAGE / FRONTON TP / SOTECFLU SUD OUEST RESEAU / STAT
Assurance des biens, responsabilité civile/protection juridique et flotte véhicules	Services	165 000 €	A lancer fin 2024 pour 2025

Où l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, l'Assemblée décide :

- **D'APPROUVER** les marchés attribués précédemment cités et de donner mandat à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation et au règlement de ces marchés.
- **DE DEMANDER** à Monsieur le Président de procéder à la mise en concurrence des entreprises, suivant la procédure applicable à chaque cas, pour les marchés à lancer précédemment cités, de signer et d'exécuter ces marchés à l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Rieumes, le 25 juin 2024  
LE PRESIDENT,





Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 031-200076883-20240625-20240632-DE

Besac  
Levraut

# EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

République Française

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
73	73	41

Numéro de délibération	Date de convocation	Date d'affichage
2024-06-32	18 juin 2024	27 JUIN 2024

Objet de la délibération	Demande de subvention au CD31 financement local archives.
--------------------------	---

## Séance du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre et le vingt cinq juin à 19 heures,

le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul Marie BLANC**.

**Présents 41** : Daniel PAREDE (Beaufort), Paul Marie BLANC (Bérat), David HERNANDEZ DE LA LOSA (Capens), Pascale VITTADELLO (Casties Labrande), Fabrice MEYER (Fontenilles), Thierry SEVILLA (Lafitte Vigordane), Patrick SOUBEILLE (Lahage), Michel VERGNHES (Lautignac), Pierre CONDOJANOPOULOS (Longages), Francis BAGNERIS (Lussan Adeilhac), Gérard CAPBLANQUET (Marignac Lasclares), André COSTE (Mondavezan), Denis LEBLANC (Mones), Jean SERIGNAC (Montastruc Saves), Cécile DESCADÉILLAS (Montégut Bourjac), Gilbert GUILHEM (Peyssies), Georges DUPUY (Plagnole), Marie-Hélène LAUGA (Polastron), Thierry QUIOT (Poucharramet), Brigitte DUBREUIL (St Elix le Château), Véronique PORTE (Ste Foy de Peyrolières), Ghislain GADBIN (Savères)

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Isabelle BANACHE, Philippe BARAS, Serge BONNEMAISON, Gérard BOUBE, Lauriane BOULP, Bernard COTTET, David COURS, Christine CRAYSSAC, Sandro DIONISI, Pierre Alain DINTILHAC, Alain DUTREY, Alain FOURAIGNAN, Jean-Paul GOY, Gilles PODIO, Patrice RIGOLLET BOULONGEAT, Jean-Christophe SANCHEZ, Joseph TOFFOLON.

Communauté d'Agglomération – Le Murétain Agglo : Alain REFUTIN.

Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain : Jocelyne TRIAES .

**Excusés 17** : Jocelyne DI MARE, Holger SCHAAK, Maurice MORIN, Michel VERGNHES, Pierre MATTEI, Claude PERES, Patricia TOUROLLE, Martine LABARRERE.

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Jean-Luc ABADIE, Charlène BOUE, Manon BRETTAR, Eric CASTILLON, Eric CHELLE, Jean-François COMBES, Pierre LAGARRIGUE, Noël VERGE, Jocelyn WIEDERHOLD.

**Secrétaire de séance** : Jean-Christophe SANCHEZ (Communauté de Communes Coeur de Garonne).

**Objet de la délibération**

**Demande de subvention au CD 31 - financement local archives.**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la Direction des Archives Départementales et Monsieur le Préfet ont émis un avis favorable à la réalisation de l'aménagement de la salle d'Archivage du SIECT située au Rez de Chaussée de l'ancien appartement de fonction de l'usine du Lherm.

Des devis estimatifs pour les travaux d'aménagement du local sont en cours de réalisation (travaux de maçonnerie et achat de rayonnages métalliques).

Un devis de maçonnerie a été retenu, il s'agit de celui de la société Touja pour un montant total HT de 9 920€.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour financer cette première tranche des travaux.

Il précise que la présente délibération est rendue exécutoire en application des dispositions de l'Article L 3131-1 du Code général des Collectivités Territoriales,

Il atteste également que la dépense est prévue au budget de l'année 2024, en section d'investissement au chapitre 21 article 2188.

Il précise n'avoir pas sollicité d'aide auprès d'une autre collectivité ou organisme et que le reste à charge sera financé sur les fonds propres du Syndicat.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, l'Assemblée Syndicale décide :

**D'APPROUVER** la proposition de Monsieur le Président et de solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour financer la première tranche des travaux d'aménagement du local des Archives du Siect, pour un montant HT de 9 920 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Rieumes, le 25 juin 2024

LE PRESIDENT,

